dont les limites ne doivent être franchies que par des personnes revêtues d'un caractère sacerdotal.

Je crois que l'église est surtout le premier des prétextes pour faire de l'art. Heureusement les monuments d'architecture, de peinture et de sculpture prouvent surabondamment que l'art y a toujours été plus près du sublime qu'ailleurs. L'ajouterai que les basses nefs qui tournent autour du chœur (pour ne pas employer le mot de promenade) sont une belle disposition au point de vue de l'art et de l'effet et ne diminuent pas la majesté du sanctuaire. Vous savez comme moi que dans ce cas l'autel est reporté un peu en avant, car vous blamez encore cette innovation, pour être mieux au milieu des fidèles. Il faut convenir qu'en adoptant cette composition, les architectes du moyen-âge trouvaient le moyen d'agrandir singulièrement leur monument et de le mettre à même de recevoir une grande foule, de permettre le déploiement des processions et de faciliter la circulation. Il y a bien encore la nécessité de placer des contreforts aux voûtes du chœur ; c'est de la construction, et là il n'y aura qu'un pas à la cathédrale de Saint-Jean où, en élevant les voûtes du chœur, on n'aurait su comment pourvoir à leur poussée.

Nous voilà donc dans un cercle fermé comme la cathédrale ou l'église à deambulatorium. Si vous élevez la voûte du chœur comme celle de la nef, à des hauteurs commandées par la proportion des nefs, il faut, comme aux nefs, des contreforts; de là, bas côtés et chapelles comme à la nef. Et la liturgie?

Peut-être ici, Monsieur, vous me direz: Pourquoi donner aux nefs des hauteurs aussi exagérées? Je vous expliquerai bien que la construction d'un vaisseau ogival y conduit invinciblement; ce serait de l'art architectural proprement dit, et Viollet-Leduc a mieux que moi expliqué cette question dans l'ouvrage cité plus haut.

Je ne partagerai pas votre admiration pour les toits plats